Charte du jeune tépégiste

En adhérant à la TPG Besançon, je m'engage à respecter les points suivants :

1. ADHÉSION & COTISATION

Pour toute adhésion, tout membre doit :

- ✓ Avoir rempli sa fiche d'inscription
- Étre à jour de sa cotisation pour l'année en cours, afin d'être affilié à la FFE par la licence A ou B au minimum, pour des raisons d'assurance
- ✓ Présenter, selon la réglementation en vigueur, une attestation du questionnaire de santé

2. ETAT D'ESPRIT DU JEUNE JOUEUR D'ECHECS

Je joue pour apprendre et progresser / J'ose, je me fais confiance / Je profite, je me fais plaisir en jouant aux échecs / Je joue à fond, je suis compétitif, honnête et respectueux !

2. COMPORTEMENT

Je dois avoir un comportement exemplaire lors des cours, entraînements, manifestations du club, et des différentes compétitions. Une attitude irréprochable est demandée à la fois sur l'échiquier et en dehors, cela comprend de :

- ✓ Refuser toute forme de tricherie et de violence, qu'elle soit physique ou verbale
- ✓ Être maître de moi-même, tolérant et honnête
- ✓ De me conformer au règlement associé à chaque club et compétition lors d'un déplacement
- ✓ Donner le meilleur de moi-même sur l'échiquier
- ✓ Encourager et soutenir mes partenaires
- ✓ Respecter les autres adhérents de la TPG, les adhérents des autres clubs, les arbitres, les animateurs et autres intervenants, son/ses adversaire(s), le matériel et la salle, à l'extérieur comme à domicile.

Le respect comprend toutes les formes d'expression, de réaction ou de conduites que sont les gestes, paroles, impolitesses et retards, aussi bien en cours, en compétition, que sur les réseaux sociaux.

En particulier,

- ✓ L'usage du téléphone portable est strictement interdit durant les cours, entrainements et parties. Il doit rester éteint et dans le sac.
- ✓ Le déroulement des cours et entrainements doit être respecté. En participant au cours ou à l'entraînement, je dois arriver à l'heure, écouter l'entraîneur et ne pas contester ses décisions. Les arrivées et départs se font discrètement. En cas de retard prévu, ou de départ anticipé, je préviens mon animateur. L'animateur est habilité à refuser l'accès au cours à toute personne susceptible de perturber le déroulement des cours ou des entrainements.
- ✓ Une **tenue vestimentaire correcte** et en adéquation avec l'activité des échecs est exigée.
- ✓ Tout matériel endommagé par un joueur doit être remboursé selon sa valeur ou remplacé par celui-ci, ou son représentant légal. La valeur du matériel endommagé sera définie par le Bureau de l'association TPG.

En cas de non-respect, ou d'un comportement jugé incompatible avec nos valeurs, l'encadrant peut exclure temporairement le joueur concerné. En cas de problématique répétée ou de manquement grave une exclusion définitive peut-être réalisée avec l'aval du Comité Directeur.

3. COMPÉTITIONS JEUNES PAR ÉQUIPES

A chaque saison, les adhérents ont la possibilité de participer ou non aux compétitions par équipes (nationale jeune).

En choisissant de participer à une compétition par équipes, je choisis d'être joueur titulaire dans une équipe. Je m'assure de pouvoir jouer tous les matchs (dans la mesure du possible) dans mon équipe. L'animateur du club compose les équipes à chaque nouvelle saison en fonction du niveau des joueurs et de leurs affinités.

Je dois impérativement signaler mes disponibilités à mon capitaine, être ponctuel les jours de matchs et respecter le règlement du championnat.